



Doel et Tihange mieux protégées contre les événements naturels extrêmes

Il ressort d'une enquête de l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire (AFCN) que les centrales nucléaires de Doel et de Tihange ont bien progressé dans la mise en œuvre de leur plan d'action à la suite des tests de résistance.

En 2011, le Conseil européen avait annoncé que toutes les centrales nucléaires européennes devaient faire l'objet de tests de résistance afin de réévaluer leurs marges de sûreté en cas d'événements naturels extrêmes (séismes, inondations, etc.). La Belgique a, quant à elle, décidé d'étendre la portée de ces tests de résistance à d'autres scénarios liés à des erreurs humaines ou à des actes malveillants (crash d'avion, terrorisme, explosion de gaz).

Le vendredi 10 mars, l'AFCN a publié les rapports de suivi de 2016, dont il ressort qu'en fin d'année, ENGIE Electrabel avait bouclé plus de 85 % de son plan d'action pour les centrales nucléaires de Doel et de Tihange.

À Doel, les travaux se rapportant à la stratégie en cas de black-out complet sur le site et à celle en cas de perte du dissipateur thermique ultime ont été finalisés. À Tihange, la grande majorité des travaux sont terminés.

Le plan d'action comportait également plusieurs autres mesures, comme l'ancrage des équipements essentiels afin d'améliorer leur résistance sismique. En outre, les exploitants ont adapté leur plan d'urgence interne et ont acheté des groupes diesel mobiles en vue de garantir l'autonomie de leurs installations. Enfin, un mur anti-crue sur la partie du site longeant la Meuse a été construit dans le cadre du plan d'investissement d'environ 200 millions d'euros.

ENGIE Electrabel a également enregistré des avancées sur le plan de la préparation à la gestion des accidents en déployant des moyens d'éclairage mobiles et des moyens de communication supplémentaires.

Ces investissements contribuent au renforcement continu de la sûreté des centrales nucléaires, pour garantir leur résistance en cas d'événements naturels extrêmes, qui ne surviennent que tous les 1 000 à 10 000 ans.

Début 2018, l'AFCN publiera de nouveaux rapports de suivi.

Source : <http://www.afcn.fgov.be/fr/news/stress-tests-les-sites-nucleaires-belges-majeurs-de-mieux-en-mieux-proteges-face-aux-evenements-naturels-extremes/874.aspx>